



Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon

FORMULAIRE DE PLAINTE RELATIVE AUX MANQUEMENTS A LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Si vous estimez que la Municipalité n'a pas respecté ses obligations relatives à la Charte de la langue française, vous pouvez utiliser ce formulaire pour transmettre une plainte. Veuillez soumettre le formulaire rempli et tous les documents nécessaires à l'analyse de la plainte par courriel : dg@st-cleophas.qc.ca ou par la poste : 750, rue Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon, QC, J0K 2A0

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire sont nécessaires pour permettre à la municipalité de communiquer avec vous concernant le suivi de votre plainte. Conformément à ce que la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels prévoit, ces renseignements seront communiqués uniquement à la personne responsable du traitement des plaintes linguistiques et ne serviront à aucune autre fin. Par ailleurs, notez que vos renseignements personnels seront détruits conformément au recueil de classification et de conservation de la municipalité. Vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels et, dans le cas où ces derniers seraient inexacts, incomplets ou équivoques, d'en demander la rectification. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la politique de confidentialité de la municipalité.

COORDONNÉES :

PRÉNOM : _____

NOM : _____

COURRIEL : _____

TÉLÉPHONE : _____

PLAINTÉ : (VEUILLEZ INDIQUER L'OBJET DE LA PLAINTÉ ET DONNER DES PRÉCISIONS)
